

## Après la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et la déclaration de la guerre aux présumés mouvements et associations chiites au Maroc, l'Iraq sera-t-il mis dans le collimateur ?



Par Halim Talhaoui, journaliste,  
CHDA FM

À l'occasion des déclarations faites par Ali Akbar Nateq Nouri, responsable du bureau du Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, qualifiant l'État de Bahreïn comme étant la 14e province iranienne, les différends entre les camps sunnite et chiite ont surgi à la surface des relations diplomatiques.

Ainsi, afin d'exprimer sa solidarité avec l'État du Bahreïn et de faire face au ex-

pansionnisme iranien dans le monde musulman, le Maroc a profité de ces déclarations pour solder les comptes avec le chiisme en général et l'Iran en particulier.

En effet, le Maroc accuse les iraniens de soutien aux mouvements islamistes chiites et de promouvoir l'idéologie du chiisme au sein de l'État chérifien. Plusieurs rapports officiels, marocains et étrangers, confirment la propagation du chiisme au sein de la société marocaine. Les dernières manifestations pour le soutien de Gaza en attestent avec la sortie en public de certains manifestants glorifiant des mouvements chiites, notamment le Hizbollah.

La suite des événements a amené l'État marocain à ordonner la fermeture de l'école iraquienne à Rabat qui, selon des sources officielles, dispense des enseignements chiites aux élèves de l'établissement en violation du programme pédagogique autorisé par les autorités marocaines.

L'État marocain serait-il en train de s'en prendre à l'Iraq après l'Iran, ou serait-il juste en train de déclarer la guerre aux mouvements chiites au Maroc dont les principes sont en totale contradiction avec les valeurs sociales et religieuses du pays? Le changement politique en Iraq et l'arrivée des chiites au pouvoir dans ce pays laisse entendre cette dernière hypo-



De gauche à droite: Mahmoud Ahmadinejad Akbar Hashemi Rafsanjani, Ahmad Janati, Ali Larjani, Mahmoud Hashemi Shahroudi Ali Akbar Nateq Nouri et Hossein Mousavi (Photo /AFP/Getty Images)

thèse.

Quel que soit le pays source, le Maroc se dit vigilant pour sauvegarder ses principes religieux séculaires, piliers fondamentaux de la nation marocaine.

En effet, l'État et la société marocains se sont unis depuis plusieurs siècles à l'islam sunnite. Ce dernier fait parti inté-

grante de tout le tissu politique et social marocain. La menace au sunnisme au Maroc équivaut à une menace, non seulement à l'État dans sa dimension légale, réglementaire et symbolique, mais aussi à l'ensemble du peuple marocain dont la personnalité et intimement attachée au sunnisme.

### 7ème Conférence de Doha sur le dialogue interreligieux, le 20 octobre prochain

La 7ème édition de la Conférence de Doha sur le dialogue interreligieux se tiendra du 20 au 22 octobre prochain.

Selon le programme de la rencontre rendu public samedi à Doha, cette édition aura pour thème "Solidarité et entraide humaine" et verra la participation de nombreuses personnalités des trois religions monothéistes.

Docteurs en Chariâ, rabbins, prêtres et autres personnalités spécialisées tant en théologie qu'en action humanitaire, sont ainsi attendus des quatre coins du monde pour un débat centré sur la spiritualité et la solidarité en cas de catastrophe naturelle ou de famine dans le monde.

Parmi les personnalités invitées, le programme cite le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), M. Ekmeleddin Ihsanoglu, l'ancien président des États-Unis, M. Jimmy Carter et la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Prévention des



M. Ekmeleddin Ihsanoglu

risques de catastrophes, Mme Margareta Wahlstrom.

On note également les noms des Marocains Abdelhadi Tazi et Abdallah Maasser parmi les intervenants prévus dans les différentes tables rondes de la rencontre.

Source: MAP

### La réforme de la justice prend "un nouveau départ" avec le discours de SM le Roi Mohammed VI

La réforme de la justice "semble avoir pris un nouveau départ" au Maroc avec le discours de SM le Roi Mohammed VI, prononcé le 20 août à l'occasion du 56-ème anniversaire de la révolution du Roi et du peuple, souligne l'hebdomadaire international "Jeune Afrique" dans sa dernière livraison.

Cette réforme devrait être "le principal chantier de la rentrée politique", relève le magazine panafricain.

"Nous avons décidé de donner une forte impulsion à la réforme de la justice", a affirmé SM le Roi avant d'appeler le gouvernement à élaborer au plus vite "le plan d'une réforme globale et profonde".

Dans son discours, ajoute la publication, le Souverain a annoncé la création d'une instance consultative "pluraliste et représentative" chargée

de formuler des propositions et Il a également préconisé une révision des prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature et une féminisation de ses effectifs.

Après avoir signalé que le ministère de la Justice envisage d'améliorer la formation de toutes les professions du droit, l'hebdomadaire fait remarquer qu'un observatoire de la criminalité sera aussi mis en place dans l'optique d'ouvrir la justice sur son environnement social.

"Jeune Afrique", pour qui "l'autre chantier de taille" est de "rassurer les investisseurs étrangers et de leur garantir les conditions d'un procès équitable", fait observer dans ce cadre que SM le Roi a appelé à une modernisation en profondeur du cadre normatif lié au monde des affaires.

Source: MAP